

Manifestation SAMEDI 1^{er} FEVRIER 14h

Au départ de la Place Joffre, M^e Ecole Militaire pour se rendre à l'ambassade d'Espagne, Avenue Marceau 75008.

Que toutes les femmes espagnoles sachent que nous les soutenons dans leur combat et que les gouvernants espagnols sachent que la **solidarité des femmes européennes ne s'arrêtera pas devant leur loi !**

Les personnels de santé que nous sommes, **professionnel-le-s de santé et du social**, sont solidaires du combat des femmes européennes pour le droit et l'accès à l'**avortement libre et gratuit pour toutes !**

30 ans après notre bataille pour l'avortement en France, nous serons aux côtés des femmes en Espagne, en Irlande, au Luxembourg, à Chypre, en Pologne et à Malte pour relancer un **mouvement de libération** en reprenant, s'il le faut, la pratique des **avortements clandestins** par des militant-e-s formé-e-s à cette pratique !

30 ans après la bataille pour l'avortement en France, nous sommes toujours aussi décidées à défendre la **liberté des femmes de disposer de leur corps !**



« En tant qu'être humain libre, je refuse d'accepter une maternité forcée et un régime de tutelle qui condamne les femmes "à la minorité d'âge sexuel et reproductif" ».
Extrait du texte remis au parlement espagnol par Alicia Miyares, féministe espagnole.



L'accès libre et autorisé à l'IVG est remis en cause en Espagne par le gouvernement conservateur Rajoy. Ce recul de notre droit à disposer de notre corps n'est pas un "accident", ce n'est pas une spécificité espagnole. Partout en Europe, les réactionnaires sont en lutte pour faire régresser les droits des femmes. Cette loi concrétise un combat politique plus général des opposants au progrès social, avortement, immigration, éducation leurs combats sont multiples.

Si en France, le gouvernement Ayrault a augmenté le tarif et le remboursement de l'IVG, le nombre et la proximité des centres IVG restent insuffisants. La bataille pour le droit à disposer de notre corps se joue aussi au niveau européen. Ainsi en décembre, le parlement européen a rejeté un rapport proposant que l'avortement devienne compétence européenne et donc ouvert à toutes, y compris à nos "sœurs" chypriotes, luxembourgeoises, irlandaises, polonaises et maltaises.